

1.

Débitrice: Société coopérative immobilière Biolley, Bossonnens
2.

Lieu et date de la mise aux enchères: 1618 Châtel-St-Denis, 21.05.2002
3.

Heure/local: 14.30 Heure, Salle du Tribunal, Bâtiment administratif
4.

Objets des enchères: Immeubles: Commune de Bossonnens
Reg. foncier art. 408
Nom local, nature, contenance: En Biolley, ass. no 232, habitation collective ass. no 232A, garage collectif, places, jardin d'agrément, surface totale: 1'873 m2
Ch.- Passage public pour tout véhicule.
Ch.- Ligne électrique à haute tension en faveur d'E.O.S.
Ch.- Passage de câbles électriques en faveur des E.E.F.
Ch.- Restriction au droit d'utilisation du sol, servitude personnelles cessible en faveur d'E.O.S.
D/Ch.- Passage réciproque pour tout véhicule, selon plan spécial, en faveur et à charge des art. 408 et 603.
Reg. foncier art. 406
Nom local, nature, contenance: En Biolley, pré de 1'184 m2
Copropriété dépendante pour 1/4 en faveur de l'art. 408
Ch.- Passage public à l'usage exclusif des piétons.
Ch.- Ligne électrique à haute tension en faveur d'E.O.S.
Ch.- Restriction au droit d'utilisation du sol, servitude personnelle cessible en faveur d'E.O.S.
Estimation de l'Office des poursuites: CHF 2'685'000.-
La vente est requise par le créancier gagiste en 1er rang.
5.

Remarques: Délai pour les productions: 11 avril 2002
Dépôt pour les conditions de mises, de l'état des charges et des servitudes dès le 29 avril 2002.

Office des poursuites de la Veveyse
1618 Châtel-St-Denis

(00397498)